

<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCeX

CIRCULAIRE
Le 31 mai 2012

**NOUVEAU PROGRAMME DE RABAIIS POUR
LES CONTRATS D'OPTIONS SUR L'INDICE S&P/TSX 60**

Le 25 juin 2012, Bourse de Montréal Inc. (la "**Bourse**") réduira le multiplicateur des contrats d'options sur l'indice S&P/TSX 60 de 100\$ CAN par points d'indice à 10\$ CAN par points d'indice.

Dans le but de stimuler l'activité transactionnelle et la liquidité du SXO, la Bourse a décidé d'instaurer une gratuité complète du 25 juin 2012 au 30 juin 2013 pour les frais d'exécution et du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013 pour les frais de réglementation.

STRUCTURE DES FRAIS SXO (EN DATE DU 25 JUIN 2012)

Type de participant	Frais d'exécution	Frais de réglementation
Client	0,25\$ CAN *	0,03\$ CAN
Participant Agréé	0,25\$ CAN **	0,03\$ CAN
Mainteneur de marché	0,16\$ CAN	0,03\$ CAN
Fournisseur de liquidité	0,16\$ CAN	0,03\$ CAN

* Les frais d'exécution sont plafonnés à 10 000 contrats (2 500\$ CAN par patte) sous le programme des Frais clients plafonnés.

** Les frais d'exécution sont plafonnés à 10 000 contrats (2 500\$ CAN par patte) sous le Programme de rabais pour les participants agréés.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Gladys Karam, Directrice, Dérivés sur actions, par téléphone au (514) 871-7880 ou par courriel à l'adresse suivante gkaram@m-x.ca.

Claude Cyr
Vice-président principal, Marchés financiers

Circulaire no. : 085-2012